







Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE) Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD Directrice

Tél.: 01 43 96 64 64 Mob.: 06 03 07 35 14

Assistante de direction

Issatou-Bella DIALLO Tel.: 01 43 96 64 93 enkre.direction@ght94n.fr

Secrétariat

Ruwani DAMREE Tél.: 01 43 96 60 95 enkre@ght94n.fr

Responsable Pédagogique du 1^{er} cycle

Jacques CHERVIN
Tél.: 01 43 96 64 64 / Poste: 74 85 jacques.chervin@free.fr

Secrétariat de scolarité du 1^{er} cycle

Lynda TERBECHE Tel.: 01 43 96 64 64 scolarite.cycle1@enkre.fr

Responsable pédagogique du 2º cycle

Cécile THIRION

Tél.: 01 43 96 64 64 / Poste: 74 93 enkre.thirion@gmail.com

Secrétariat de scolarité

du 2e cycle Souad BOUDJEMA

Tél: 01 43 96 64 64 / Poste: 74 80 scolarite.cycle2@enkre.fr

Responsable de la formation clinique et des stages

Geoffroy TROUVEROY Tél.: 01 43 96 64 64 / Poste: 74 90

geoffroy.trouveroy@ght94.fr

Secrétariat des stages Samira NATTAH Tél.: 01 43 96 64 64 secretariat@enkre.fr

Responsable du dispositif de formation des sportifs de haut niveau

Yann STRAUSS Tél.: 01 43 96 64 91 <u>y.strauss.enkre@gmail.com</u>

Documentaliste Nathalie GUERET Tél.: 01 43 96 64 27 enkre.cdd@ght94n.fr



Avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation

SIRET : 2000 270 92 00036

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Vous avez l'obligation de souscrire une police d'assurance :

- 1. Comprenant les clauses suivantes :
 - -Individuelle accidents
 - -Responsabilité civile
 - -Protection juridique
- Couvrant <u>les dommages</u> que vous pourriez <u>causer aux tiers</u> (corporels, matériels ou immatériels) lors de votre **stage en** milieux hospitalier ou extra hospitalier et lors des trajets occasionnés par celui-ci.
- 3. Couvrant le <u>risque professionnel</u> (maladie professionnelle) et le <u>risque individuel accident</u> **dont les accidents de trajet**, dans le cadre d'un stage en milieu hospitalier ou extra hospitalier.
- 4. Précisant que vous êtes couvert contre les risques encourus dans le cadre des travaux pratiques et des cours dispensés en dehors des locaux de l'Institut, y compris la « dissection anatomique sur cadavre ».

Votre attestation doit être IMPÉRATIVEMENT valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

et comprendre les clauses mentionnées ci-dessus.

Liste de quelques compagnies d'assurance qui assuraient ces risques l'année dernière:

MAE et MAIF: insister pour rajouter les termes cidessus.

MACSF: souscrire à l'option « Essentiels Etudes » qui permet de rajouter tous les termes listes ci-dessus